Fonds de Dotation Pierre Rabhi

Communiqué

Pierre Rabhi a fait l'objet dans Le Monde diplomatique d'une enquête à charge (Frugalité et marketing. Le système Pierre Rabhi) de Jean-Baptiste Malet qui est plus l'œuvre d'un militant que d'un journaliste. Le portrait qu'il trace de Pierre Rabhi et des associations qu'il a inspirées se fonde sur des considérations biaisées et des amalgames politiques et relationnels tout en étant sous-tendu par des erreurs factuelles.

Pour créer l'événement, le journaliste a récemment profité d'une courte émission sur France Inter pour semer le doute sur la probité de Pierre Rabhi en décrétant de manière expéditive qu'au vu du succès de ses livres celui-ci aurait dû faire don de ses droits d'auteur aux associations qu'il a inspiré et a lancé des chiffres destinés à créer la confusion à l'égard de Pierre Rabhi et des actions du Fonds de dotation Pierre Rabhi.

Un droit de réponse a été demandé à la Direction de Radio France et à France Inter. Des correctifs du Président du Fonds de dotation ont été mentionnés sur le site de l'émission et le titre calomnieux de l'émission a été changé. Un droit de réponse va être demandé par Pierre Rabhi au Monde diplomatique.

Voici les réponses aux questions que l'on est en droit de se poser :

Pierre Rabhi est-il l'instigateur d'un « système » à vocation lucrative qu'il dirigerait ?

NON. Pierre Rabhi n'a aucune fonction décisionnelle, organisationnelle ou financière dans les associations ou structures qui se revendiquent de sa pensée et rien ne les coordonnent entre elles. Les associations inspirées par Pierre Rabhi sont

indépendantes de lui et il est donc foncièrement faux de parler de « système ».

Pierre Rabhi a-t-il dérogé aux principes de « sobriété heureuse » qu'il prône et vit-il dans l'opulence ?

NON. Pierre et Michèle Rabhi sont usufruitiers de la ferme dans laquelle ils habitent depuis 1963 et qu'ils ont largement réparée et transformée de leurs propres mains. Ils ne sont détenteurs d'aucune valeur mobilière ou immobilière, ni d'aucun contrat d'assurance-vie et leur train de vie reste inchangé depuis des années. Leur seule épargne se résume à un livret A et à un livret d'épargne Développement durable. Pas de comptes off-shore, d'œuvres d'art ou de gadgets électroniques! Une Peugeot 308 (de 2015) et une 206 pour tout luxe. Ils n'ont constitué aucune fortune et ils ont normalement subvenus à leurs besoins, distribué et aidé différentes personnes ou associations essentiellement grâce aux droits d'auteur perçus.

Le train de vie de Pierre Rabhi est-il en conformité avec ce qu'il dit ?

OUI. Tous ceux qui le côtoie savent qu'il n'a rien changé à son mode de vie simple depuis des décennies.

Gagne-t-il « 7 à 10 000 euros par mois »?

NON. Les droits d'auteur des livres parviennent décalés dans le temps aux auteurs et ils peuvent se cumuler en fonction des livres publiés ou réédités et ces droits fluctuent largement et ils vont inéluctablement décroitre dans les années qui viennent. On doit donc regarder ce qu'ils ont rapportés sur plusieurs années pour présenter une moyenne représentative. Lissés sur dix ans les revenus de Pierre Rabhi avoisinent les 42 000 euros par an avant impôt, ce qui signifie que celui-ci dispose d'environ 3500 euros mensuels.

Facture-t-il « de 1 000 à 2 000 euros » ses conférences ?

OUI et NON. Sur les 30 à 35 conférences annuelles, la moitié d'entre elles sont faites à titre gratuit. L'autre moitié est le plus souvent facturée entre 1000 et 1200€ et, pour se faire une juste idée de la somme effectivement perçue, on doit déduire 40% de cotisations, ce qui laisse au final 700€ net. Ce montant est très faible en regard de sa notoriété et des déplacements que cela occasionne.

Pierre Rabhi s'était-il engagé à donner ses droits d'auteur aux associations qu'il a inspiré ?

NON. Son succès littéraire est assez récent et toutes les associations ou structures qu'il a inspiré sont autonomes et indépendantes depuis longtemps et tiennent à le rester. Que n'aurait-on dit si Pierre Rabhi leur avait versé des sommes susceptibles de déduction fiscale? Dans la mesure où ces droits d'auteur représentent le fruit d'une vie de travail personnel et non une œuvre collective il n'y a aucune raison objective pour qu'il en soit fait don à ces structures. Néanmoins, Pierre Rabhi a attribué à l'une d'elle – Colibris - les droits d'auteur du *Manifeste pour la Terre et l'Humanisme*, vendu à 130 000 exemplaires tous réseaux confondus soit 11 à 12% des ventes de tous les livres, droits qui représentent plusieurs dizaines de milliers d'euros chaque année. Pierre Rabhi a aussi orienté les droits d'auteur d'un ouvrage collectif (*Se changer pour changer le monde*) vers le Fonds de dotation.

Pierre Rabhi a-t-il une fonction au sein du Fonds de Dotation qui porte son nom et peut-il influer sur ses décisions d'embauche ou d'attributions d'aides ?

NON. Pierre Rabhi n'est pas au bureau du Fonds et n'a jamais sollicité aucun avantage pour l'un ou l'autre de ses proches. C'est le président du Fonds en accord avec le Conseil d'administration qui a proposé en novembre 2015 un CDD de 8 mois à son gendre afin que celui-ci mette temporairement au service du Fonds, alors

naissant, sa connaissance des réseaux et ses compétences informatiques ou organisationnelles et qu'il assure différentes tâches qui ne pouvaient être assumées par les uns ou les autres en raison des occupations professionnelles respectives de chacun. Tous les membres du Fonds sont bénévoles. Pour assurer le suivi des projets la seule salariée du Fonds est sa secrétaire qui épaule de surcroît Pierre Rabhi dans la gestion de son agenda. En contrepartie de cette aide, celui-ci met gratuitement à la disposition du Fonds trois pièces de sa maison dont une salle de réunion et un bureau. On peut valoriser cette contribution à 6000 euros par an.

Le Fonds de Dotation a-t-il reçu un important legs et qu'en a-t-il fait ?

OUI. Depuis sa création, le Fonds de dotation Pierre Rabhi a accompagné 30 projets et distribué 250 000 euros dont certains étaient en lien avec des projets ponctuels ou des missions des associations inspirées par Pierre Rabhi comme le Réseau des agroécologistes sans frontière qui mène des missions dans plusieurs pays du monde. Grâce à un legs récent (2016) de 480 000 euros le Fonds a pu constituer une réserve qui va lui permettre de conduire de plus ambitieux projets agroécologiques notamment au Sahel. En 2018, il va distribuer plus de 150 000 euros dont un tiers pour le seul projet mauritanien de village agroécologique de Maaden.

Pierre Rabhi côtoie-t-il fréquemment des responsables de multinationales ?

NON. C'est une légende. Hormis Emmanuel Faber (Danone) – que Pierre n'a pas vu depuis 4 ou 5 ans – avec lequel il a tissé autrefois des relations, Pierre Rabhi ne passe aucun temps significatif avec de grands patrons. Les quelques rencontres de dirigeants de grandes entreprises – souvent de politesse et brèves qui ont pu être organisées par tel ou tel intermédiaire et jamais à son initiative - n'ont pas eu de suite.

Ces critiques visent-elles à combattre la personne, les idées et les réalisations portées par Pierre Rabhi et le mouvement qu'il inspire ?

OUI. L'article du *Monde diplomatique* est une tentative de déconstruction visant à délégitimer Pierre Rabhi et les associations qu'il a inspiré. On peut aisément y lire une critique idéologique inspirée par le concept de lutte des classes qui vise à disqualifier le courant agroécologique et biodynamique comme « non sérieux ». L'auteur ne croit d'ailleurs qu'aux vertus de l'agriculture « rationnelle » analogue à celle préconisée par René Dumont, écologiste pourtant adepte des engrais chimiques, « agent, disait-il, le plus important du progrès agricole ». Clairement, il est acquis qu'on tente de porter atteinte à l'image de Pierre Rabhi pour atteindre tout un courant de pensée qui n'a pas l'heur de plaire à l'auteur de l'article qui passe ainsi sous silence l'action de Pierre Rabhi et de ses équipes au Burkina Faso et au Mali, activité qui a permis d'initier au Sahel un très vaste mouvement de formation à l'agroécologie.